

Des Érythréens en centre de rétention Double sanction pour l'administration

Le 2 mai dernier, la police interpelle une vingtaine d'Érythréens et un Soudanais suite à un grave accident du camion dans lequel ils se trouvaient, dans l'espoir de gagner l'Angleterre.

Trois blessés sont transférés à l'hôpital. Seize autres, encore sous le choc et sans examen médical, sont placés au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Lille-Lesquin, afin de les éloigner vers leur pays d'origine. Parmi eux, six personnes (dont quatre femmes) se sont déclarées mineures.

La procédure de détermination de leur âge ne semble pas conforme aux instructions en vigueur : seul un test osseux, dont les résultats sont plus qu'incertains, a été pratiqué, les considérant comme majeures.

Tous ont quitté leur pays pour fuir de graves risques de persécutions : victimes d'arrestations et de détentions arbitraires, plusieurs d'entre eux déclarent avoir été torturés et emprisonnés dans des conditions épouvantables. Ces ressortissants érythréens ont gagné l'Europe, au péril de leur vie, en passant par le Soudan, la Lybie, puis par Chypre ou l'Italie. Depuis la France, ils espéraient partir en Angleterre pour y demander l'asile.

Sur place, l'équipe de l'Ordre de Malte France composée de deux accompagnateurs juridiques, a assisté dans l'urgence les seize personnes dans l'exercice de leurs droits.

Le 7 mai, le juge des libertés et de la détention de Lille ordonne la libération de l'ensemble des personnes, sanctionnant les nombreuses irrégularités de la procédure de contrôle.

Le 9 mai, le tribunal administratif a annulé quant à lui les 16 mesures d'éloignement prises par la préfecture de l'Oise.

L'Ordre de Malte France s'indigne de ces conditions d'interpellation et de la négligence de l'ensemble des procédures, qui ne prennent nullement en compte les risques évoqués par ces ressortissants et leur vulnérabilité .

Par ailleurs, l'Ordre de Malte France s'inquiète que des hommes et des femmes érythréens fassent l'objet de mesures d'éloignement vers un pays où ils risquent leur vie.

Considérée comme l'une des plus dangereuses dictatures au monde et une « prison à ciel ouvert », l'Érythrée est régulièrement pointée du doigt dans plusieurs rapports pour violations graves et répétées des droits humains.

À propos de l'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, portée par les valeurs chrétiennes.

Ses 1 700 salariés et ses milliers de bénévoles agissent, en France et à l'International dans 29 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ensemble, ils forment une force au service du plus faible dans les domaines :

- **de La Solidarité** : accueil et accompagnement des sans abri, et aide aux migrants
- **de La Santé** : âge et dépendance, autisme, handicap, protection de la mère et de l'enfant, malnutrition, grandes endémies
- **du Secourisme** : formation, prévention et missions d'urgence
- **des Formations** aux métiers du secteur sanitaire et médico-social

Repères ➤ **Effectifs** Plus de 1 700 professionnels et 4 500 bénévoles réguliers
➤ **Budget global 2012 71 M€** dont 22 M€ issus de la générosité du public

Malteser International est l'organisation de secours d'urgence de l'Ordre de Malte qui intervient dans le monde entier à la suite de catastrophes humanitaires et participe ensuite aux efforts de reconstruction des territoires.

Document joint et téléchargeable :



Presse
presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr
Olivier COPPERMANN
01 78 94 86 71 / 06 07 25 04 48
Laurence ROUX 06 08 51 19 47



L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.